



Conseil économique et social

Distr. générale
16 novembre 2021

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2022

24 janvier-2 février et 14 février 2022

Rapports quadriennaux pour la période 2017-2020 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. ABC Tamil Oli	3
2. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs	5
3. Action Solidaire pour un Développement Entretenu à la Base	9
4. African Artists for Development	11
5. African Development Assistance Consult	13
6. Agence de Développement Economique et Social	15
7. Agence internationale pour le développement	17
8. Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme	18
9. Alliance pour la Solidarité et le Partage en Afrique-Jeunesse pour Intégration Culturelle et Sociale	20
10. AMFORHT	21
11. Amis des Etrangers au Togo (A.D.E.T.)	23

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition



12.	Archbishop E. Kataliko Actions for Africa « KAF »	25
13.	Association A.M.OR	27
14.	Association Adala-Justice	28
15.	Association culturelle des tamouls en France	29

1. ABC Tamil Oli

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'association ABC Tamil Oli œuvre depuis 1998 afin de promouvoir la connaissance et la diffusion de la langue et de la culture tamoules, diffuser l'information sur le pays et le peuple tamouls par des émissions de radio, et par tout autre support adéquat pour être en contact avec la communauté tamoule à travers le monde. ABC Tamil Oli œuvre aussi dans le développement de la connaissance d'ordre culturel, intellectuel et scientifique de la langue et la culture tamoule.

Depuis l'obtention des Statuts ECOSCO Nous œuvrons à promouvoir l'application de normes, déclarations et principes internationaux applicables aux droits de l'homme. Nous cherchons à soutenir et renforcer les capacités d'intervention des défenseurs et organisations de défense des droits de l'homme, notamment en les aidant à participer aux travaux du Conseil économique et social, de ses organes subsidiaires et d'autres réunions et conférences des Nations Unies.

Objectifs

ABC Tamil Oli a pour objectif de recherche et de promotion pour la sauvegarde de la langue Tamoule en France et en Europe, nous sommes une organisation non gouvernementale de dimension internationale, de par l'éventail de nos présences via des émissions de radios et d'émission sur les Télévisions.

En sa qualité d'ONG dotée d'un statut consultatif de catégorie Spéciale, ABC Tamil Oli est une structure de coordination, de conseils nationaux, sous-régionaux et continentaux, des sites et monuments historiques et dont la présidence du Conseil supérieur est assurée par le Président de l'ONG. Nous sommes aussi engagé dans la diffusion et promotion en terme des Droits Économique et sociaux, et protéger les journalistes en dangers.

ABC Tamil Oli cherche à renforcer et à soutenir la justice pour le peuple Tamoule :

- Consolider l'état de droit, l'indépendance du pouvoir judiciaire et de la profession juridique ;
- Respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales en France et dans le Monde ;
- Renforcer le pouvoir judiciaire conformément aux normes d'équité des procès conformément aux pactes internationaux ;
- Promouvoir et diffuser les valeurs des droits de l'homme ;
- Établir les principes de légitimité internationale et de justice pénale ; et Enseignement du droit pour une large publique via les émissions de radios et de télévision.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

La principale contribution aux travaux des Nations Unies est la soumission aux organes des droits de l'homme, d'informations sur les droits de l'homme en relation avec la situation des Tamoules et les questions thématiques, y compris la santé

maternelle / logement ; eau / assainissement ; justice internationale ; torture / mauvais traitements ; exécutions extrajudiciaires ; liberté d'expression et de réunion ; discrimination ; les droits des réfugiés et des migrants et la responsabilité des entreprises. Nous avons contribué dans le cadre des sessions du conseil des Droits de l'Homme avec plusieurs intervention écrites et orales.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis les 4 dernières années nous avons participer aux 12 sessions du conseil des Droits de l'Homme (du 35^{ème} session au 46eme session).

Nous avons aussi participé aux 4 forum des minorités. À chaque session nous avons eu jusqu'à 15 invités présent à Genève composer des jeunes et des personnes qualifiés aussi bien les victimes des violations des droits de l'Homme.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous avons collaboré avec le Conseil des Droits de l'Homme. Nous avons assister, participer activement et contribue aux discussions dans divers forums des Nations Unies, en abordant des priorités telles que : les droits de l'homme dans les objectifs de développement durable (ODD) ; les droits de l'homme dans les mandats de maintien de la paix ; abolition globale de la peine de mort ; les droits fondamentaux des femmes ; les droits de l'enfant ; les droits des peuples autochtones ; Conseil des droits de l'homme plus efficace ; renforcement des organes conventionnels ; et de nouvelles procédures spéciales.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Au cours des 4 dernières années nous avons proposé plus de 160 émissions dans divers médias afin d'expliqué les 17 objectifs des Nations Unies. Nous avons formé les journalistes à travers le monde sur les 17 objectifs des Nations Unies. Nous avons beaucoup plaidé pour l'inclusion des droits de l'homme dans l'agenda post-2015 en participant et en organisant des événements parallèles.

2. Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs

Statut consultatif spécial : 2005

Introduction

Action internationale pour la paix et le développement dans la région des Grands Lacs est une ONG engagée à promouvoir et contenir au sein des 14 États membres de la Conférence Internationale sur la Paix, la Sécurité, la Démocratie et le Développement dans la région des Grands Lacs à travers des actions concertées de multiples cycles de violence. En matière de démocratie, de droits de l'homme et de développement, l'AIPD-GL met en œuvre et soutient la mise en place en Afrique des Grands Lacs de politiques nationales et régionales fondées sur la démocratie et la bonne gouvernance visant à consolider l'État de droit, renforcer les compétences en leadership, la transparence des processus électoraux, le renforcement de l'efficacité des services judiciaires et de sécurité et la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Par ailleurs, notre organisation est préoccupée depuis 2017 par le phénomène migratoire, les réfugiés et la limitation des mandats présidentiels en Afrique.

Objectifs

Selon l'article 4 des Statuts fondateurs, l'AIPD-GL a pour vocation, la recherche des voies et moyens visant à concilier les impératifs de paix et de développement pour améliorer les conditions de vie des populations de la région des Grands Lacs à travers les activités socio-économiques tant en milieux urbains préurbains et ruraux.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Dans le cadre des activités contribuant aux activités des Nations Unies, l'IPAD-GL a concentré au cours des 4 dernières années sur les causes profondes des violations des droits de l'homme, les migrations, les réfugiés, la démocratie et les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. À chaque rencontre internationale avec les Nations Unies, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), elle plaide pour (CADHP), la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) en République démocratique du Congo dont les activités comprennent sur le renforcement des capacités et la promotion des droits de l'homme humaine, la surveillance et la protection ainsi que l'intégration des droits de l'homme des Nations Unies conçu pour promouvoir une culture de la paix, tolérance et respect des droits de l'homme en RDC. L'AIPD-GL contribue à travers la CNUCED, des propositions pour l'élimination des inégalités liées à revenu, richesse et accès aux ressources et exploitation illégale matière première. Il considère que ces facteurs de déstabilisation constituent obstacles fondamentaux à la réalisation des objectifs de développement durable.

Dans certains pays africains, ces distorsions sont le résultat d'une mauvaise gouvernance, corruption, absence d'état de droit, faiblesse ou le parti pris des institutions. Ils sont causés à la fois par violations des droits économiques, sociaux et culturels.

Notre ambition est d'aider les Nations Unies à créer et à maintenir une dynamique positive pour que les droits civils et politiques et les droits de l'homme économique, social et culturel se complètent et ont le maximum d'impact bénéfique est l'une des tâches principales de notre organisation pour répondre les attentes des Nations Unies.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

2017 :

AIPD-GL a participé aux activités des Nations Unies relatives aux droits de l'homme et l'Examen périodique universel des États.

- 34^e session du Conseil des droits de l'homme sur les droits de l'enfant – Panel sur « Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban (DDPA) et des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la lutte contre le racisme organisé par World contre le racisme Network (WARN) iYouth and Student Movement for the United Nations (ISMUN), Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ((WILPF), Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de racisme Discrimination ((EAFORD), Centre international pour la justice de Genève (GICJ).
- 34^e session du Conseil des droits de l'Homme, panel sur le « Retour du Maroc à l'Union africaine : quels sont les défis ? Palais des Nations Genève, salle XXIII.

2018 :

- L'Observatoire mauritanien des droits de l'homme et de la démocratie sur le thème : Enfants et femmes sous occupation.
- AIPD-GL organise avec l'ONG Coup de Pousse Chaine de l'Espoir un côté événements sur le thème : Liberté d'expression.
- Événements parallèles : Comment la recherche mène à l'action Commémoration du 10 Anniversaire du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies Salle XXII Palais des Nations le 19.09. 2018.
- Organisation d'un panel sur le thème : Droits de l'Homme en Afrique : Elections le 9 mars 2018.
- Le 13 mai 2018, Panel des Droits de l'Homme sur le thème : Politique alternance et démocratie.
- Du 5 au 11 décembre 2018, participation à la Conférence des Nations Unies à Marrakech pour une migration plus sûre et ordonnée.

2019 :

- Panel Extrémisme et Terrorisme Salle XV Palais des Nations 40^e session du Conseil des droits de l'homme ;
- Le 11 mars 2019, panel organisé par le Comité International pour le Respect et l'application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CIRAC) sur le thème : Liberté d'expression.

2020 :

- 2 mars 2020, 128^e session du Comité des droits de l'homme ;
- 8 mars 2020, célébration de la Journée internationale de la femme Palais des Nations à Genève ;

- Groupe de travail sur la personne d’ascendance africaine (26^e édition) ;
- Groupe de travail sur le droit au développement (4-8 mai 2020) ;
- Panel du Groupe d’éminents experts indépendants sur la mise en œuvre de la Déclaration et plate-forme d’action de Durban du 11 au 15 mai 2020.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L’AIPD-GL entretient une coopération suivie et fructueuse avec quelques organes de l’ONU.

Vu l’intensité et la continuité de la crise politique qui sévit et persiste en République Démocratique du Congo ainsi que la présence de plusieurs groupes armés qui se sont spécialisés dans les violations des droits de l’homme notamment le viol des femmes, assassinats des civils sans défense, recrutements des enfants soldats et découvertes des fosses communes à travers tout le pays, notre organisation coopère étroitement avec la Représentation du Haut-Commissaire et Directeur du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme en RDC sur la situation des droits de l’homme dans ce pays. Cette coopération porte essentiellement sur les violations des droits de l’homme en relation avec la restriction de l’espace démocratique et les violations des droits de l’homme dans les zones affectées par le conflit armé.

Par ailleurs, l’AIPD-GL entretient des relations suivies avec le Haut-Commissariat aux Droits de l’Homme et fait rapports et réunions sur des dossiers relatifs aux violations des droits de l’homme en Afrique du Nord et Sahel. Elle entretient également une coopération avec le Haut-Commissariat aux Réfugiés pour la défense des réfugiés sahraouis retenus contre leur gré dans le camp de Tindouf (Algérie) et assure un plaidoyer en faveur de l’intégration des anciens réfugiés mauritaniens au Sénégal dans leur propre pays. L’AIPD-GL coopère également avec le Haut-Commissariat aux réfugiés sur la situation des réfugiés en Afrique du Nord, notamment pour assurer la défense des réfugiés statutaires et demandeurs d’asiles injustement expulsés d’Algérie au motif qu’ils étaient noirs africains porteurs des maladies contagieuses. De même, l’AIPD-GL est en coopération avec le gouvernement mauritanien ainsi que l’Agence TADAMOUM (agence mauritanienne d’intégration) pour l’exécution de l’Accord tripartite entre la Mauritanie, le Mali, le Sénégal et le Haut-Commissaire aux Réfugiés. Cet accord a pour but de faciliter le retour et l’intégration des anciens réfugiés mauritaniens qui vivaient dans les 2 derniers pays précités.

Notre ONG est pionnière de la Société Mondiale de l’Information qu’organise souvent l’Union Internationale de Télécommunication (UIT) depuis la première phase de 2003 à Genève et 2005 à Tunis. À ce titre, elle membre de Diaspora Africaine de la Société de l’Information (DAPSI) une plateforme des ONG Africaines ayant un statut de membre du Comité de Développement de l’Union Internationale de Télécommunication (UIT) et participe chaque année au Forum Mondial sur la Société de l’Information depuis 2017.

Initiatives prises par l’organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L’AIPD-GL s’engage résolument à promouvoir l’atteinte des objectifs du Millénaire sur plusieurs fronts, notamment un récent projet intitulé « Projet de sensibilisation à l’autonomie des jeunes et des femmes / en République Démocratique du Congo » qui pourrait bénéficier d’un soutien financier de l’OIF met l’accent sur les difficultés rencontrées par les jeunes en général et les femmes en particulier, notamment la complexité (et donc la rareté) de l’accès à l’éducation liée à la crise

économique. Nous avons également lancé un projet en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes notamment en réponse à la crise sanitaire mondiale actuelle (Corona 19), son impact considérable sur les populations et notamment les femmes dans leur insertion politique, sociale et économique à travers l'entrepreneuriat et la formation numérique en RDC.

Les objectifs du projet sont de :

- Créer un espace propice à la présentation d'idées innovantes et stimulantes pour le développement des femmes africaines, leur leadership et leur pleine intégration dans la gestion des entreprises publiques ou privées selon des règles d'éthique, dans une perspective de progrès économique et social ;
- Lever des fonds pour la mise en place d'une unité de planification et de pâtisserie pour les femmes vulnérables et le lancement du Centre d'appui et de formation à l'entrepreneuriat féminin.

3. Action Solidaire pour un Développement Entretenu à la Base

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Depuis 2017, ASDEB a continué à travailler pour les populations sur le terrain. Ces actions n'étaient pas sans difficultés mais aussi avec un égal succès et participer à renforcer les objectifs de développement durable au niveau des pays.

Objectifs

L'ASDEB vise à contribuer à la promotion d'un développement global et participatif dans les communautés de base et les zones urbaines. L'ASDEB a pour objectif à :

- œuvrer pour la protection et la promotion des droits de la femme et de l'enfant ;
- travailler pour la santé des femmes et des enfants, la prévention du VIH/SIDA et problèmes généraux de santé communautaire ;
- initier et promouvoir des projets de développement visant la formation, à la création d'emplois et à l'intégration socio-économique des populations ;
- promouvoir les coopératives de femmes pour développement collectif et actions d'épargne et de crédit ;
- soutenir les actions sociales, humanitaires, de développement et agro-pasteurs et de mener des programmes en faveur des Protection environnementale ; et
- développer la coopération à travers Sud-Sud et Nord-Sud.

Changements à signaler

ASDEB a été accrédité en 2018 en tant que membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ASDEB a principalement avec une vingtaine d'organisations locales informés sur les différents Objectifs de Développement Durable. Il a également joué un rôle important avec d'autres structures de la sous-région telles que Femmes Solidaires pour la Développement au Bénin, pour l'inclusion des ODD dans les différents projets qui touchent au genre, à l'environnement, santé, pauvreté, droits humains, économie, éducation etc. Au niveau national, l'ASDEB a travaillé avec les différents programmes que le Programme des Nations Unies pour Le développement se déploie en faveur des ONG. Notre participation est faite à travers des rencontres et différents projets collectifs. L'ASDEB et l'UNISOLD ont mené pendant la période une importante étude sur les personnes âgées au Togo.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période ASDEB n'a pas pu se rendre aux différentes réunions organisées par ONU faute de moyens. Nous avons tenté de nous inscrire pour CSW64 mais nous avons connu d'énormes difficultés d'inscription en raison de problèmes de connexion.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ASDEB collabore toujours avec les différents organes de l'ONU au besoin. Il n'est pas systématique mais continue surtout avec les programmes santé et lutte contre le VIH/SIDA, la protection de l'Environnement et la Population.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

ASDEB en collaboration avec des faitières au niveau national a rendu public les différents Objectifs du Développement Durable.

Chaque projet qu'elle met en œuvre tient compte d'un de ces objectifs de manière à favoriser sa réalisation sur le terrain. Les populations bénéficiaires sont à chaque fois informées de quel objectif qui est visé lors de la réalisation d'un projet et les exhorte à se l'approprier.

4. African Artists for Development

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Né en 2009 pour répondre aux Objectifs de Développement Durable (ODD), le fonds de dotation African Artists for Development (AAD-fund) lie projets de développement et artistes africains contemporains. Il développe, soutient et finance des projets de développement en Afrique subsaharienne en associant à chaque projet l'engagement d'artistes africains contemporains pour former des alliances de progrès capables de générer du développement économique, social et sociétal durable, du mieux-être, du mieux vivre.

Objectifs

- Soutenir les initiatives locales de développement en Afrique ayant un impact économique, social et sociétal durables via des projets artistiques et culturels ;
- Permettre et valoriser la réalisation de créations artistiques contemporaines associées aux initiatives soutenues par AAD-fund ;
- Créer des synergies de développement par une logique de partenariats avec des institutions internationales et culturelles.

Changements à signaler

La crise du COVID-19 nous a obligé à adapter au mieux nos projets pour assurer la sécurité de tous afin que certaines des activités qui nécessitaient la présence physique de nos partenaires sur le terrain soient suspendues tandis que d'autres ont pris une forme numérique.

En raison de cette situation, le fonds AAD a été mis en place à partir de mai 2020 qui concentre ses efforts en Afrique du Sud, au Bénin et en RDC et vise à apporter des réponses alimentaires, éducatives, sanitaires et d'urgence aux populations durement touchées par la pandémie.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'organisation a participé au Forum social du Conseil des droits de l'homme 2020 du 8 au 9 octobre 2020 (en ligne).
- L'organisation a assisté au dialogue « Promouvoir des moyens de subsistance équitables dans les systèmes alimentaires : une politique mondiale de l'ONU DESA le 16 décembre 2020 » (en ligne).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation travaille avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur le programme « Réfugiés en mouvement » dans cinq pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en République démocratique du Congo au Tchad ».

En 2018, le fonds AAD a conçu le « African Space Art Project » (ASAP) en partenariat avec EUMETSAT, Arianespace, Union L'Afrique et l'Organisation météorologique mondiale. En 2021, un lanceur Ariane 5 orbitera au-dessus de l'Afrique un nouveau satellite météorologique géostationnaire EUMETSAT dont

l'objectif est de surveiller les changements climatiques et météorologiques sur le continent Africain. ASAP veut montrer l'importance stratégique d'un tel lancement pour les populations africaines et pour cela ornera le lanceur Ariane 5 d'une œuvre d'art africaine contemporaine.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

- « ASAP », créé en 2018, poursuit le treizième Objectif de la Objectifs de développement durable : prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.
- Le « GrowBox Art Project », mis en place en 2018, poursuit le deuxième Objectif de développement durable pour mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
- Le programme « Belles Bibliothèques » poursuit le quatrième Objectif de Développement Durable pour assurer l'accès à une éducation de qualité pour tous.
- Le programme « African Lights », travaille les septième, deuxième et treizième ODD pour garantir l'accès à des sources d'énergie fiables, durables et modernes à un coût abordable ; établir modes de consommation et de production durables ; prendre d'urgence mesures de lutte contre le changement climatique et ses répercussions.
- Le programme « Refugees On The Move » poursuit les troisième et cinquième ODD pour permettre à chacun de viser une bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ; parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
- Le programme « Résistances 2020 », aborde les deuxième, troisième, quatrième et douzième ODD pour éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
- Le programme « Township Orchestra » poursuit le quatrième objectif de développement durable consistant à assurer l'accès universel à une éducation de qualité et à promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

5. African Development Assistance Consult

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

African Development Assistance Consult (ADAC) a été créée à Kinshasa, en 2010. Il est chargée de mener des activités de formation et d'encadrement, de promotion des femmes maraîchères, de sensibilisation à la lutte contre la toxicomanie (consommation d'alcool, de drogues et de tabac) en l'environnement scolaire dans la ville de Kinshasa, la réhabilitation de certaines avenues et les systèmes d'assainissement de plusieurs quartiers.

Objectifs

L'ADAC vise, entre autres, à atteindre les objectifs suivants :

- Promouvoir le Développement Durable dans : l'agriculture, la pêche, l'élevage, la réhabilitation des dessertes agricoles, l'aménagement des voies navigables naturelles, les télécommunications et l'environnement ;
- Créer des petites et moyennes entreprises par de jeunes entrepreneurs ;
- Promouvoir la formation technique et professionnelle des jeunes et des femmes dans le domaine de l'agriculture, de la zootechnie, de la pisciculture, environnement, informatique, menuiserie, couture, alphabétisation des adultes, entre autres ;
- Promouvoir les soins de santé primaires à travers la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA, et contre la consommation de substances toxiques ;
- Promouvoir la scolarisation et l'accompagnement des enfants abandonnés et des orphelins ; et
- Promouvoir la formation aux droits de l'homme, à la bonne gouvernance, à la démocratie et aux élections à travers des conférences débats et des forums de jeunes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à une réunion de haut niveau sur le Forum sur la politique de développement durable au siège des Nations Unies en juillet 2017.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Il n'y a pas de développement sans l'intégration des différentes couches de la population, car l'homme est le premier facteur du développement, sur ce notre Organisation milite pour que la jeunesse africaine puisse participer dans de différentes

réunions sur le développement durable, et accompagner des différentes Associations et ONG Africain à atteindre leurs objectifs, car la plus parts malgré des bon projet, mais ils souffrent quant à la réalisation par faute de moyen.

6. Agence de Développement Economique et Social

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'Agence de Développement Economique et Social (ADES) est une ONG de développement et d'action humanitaire fondée en 1993 au Tchad et reconnue organisme d'utilité publique. ADES intervient dans les domaines de développement, de l'urgence, de la réhabilitation, de la prévention des conflits et de la culture de la paix. Nos projets interviennent aujourd'hui au Tchad, en République Démocratique du Congo, au Cameroun, au Niger et au Mali. ADES se positionne aussi activement face aux efforts internationaux relatifs aux questions d'actualité comme le réchauffement climatique.

Objectifs

- Promouvoir le développement socioéconomique en encourageant, soutenant et canalisant les initiatives locales ;
- Participer activement aux efforts de développement national par la promotion de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'hydraulique villageoise, urbaine et pastorale, et du désenclavement des zones reculées ;
- Participer à la création de richesse locales par un soutien aux activités génératrices de revenus ;
- Faire la promotion de la paix sociale et de la solidarité entre population réfugiées d'une part, et entre les producteurs ruraux ;
- Assister les personnes vulnérables et les victimes de guerre, et apporter des solutions aux calamités naturelles ;
- S'assurer de la prise en compte de la dimension genre et jeune dans l'essentiel de ces actions ;
- Encourager et contribuer aux actions de lutte contre le dérèglement climatique.

Changements à signaler

Le changement majeur dans l'organisation est la création d'une direction en charge des partenariats et de la coopération pour nouer de nouveaux partenariats coopératifs et renforcer ceux qui existent déjà.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ADES dirige la Coalition des ONG africaines (CoAN) à travers ses réunions et réunions annuelles, et a invité les ONG pour les femmes africaines à rejoindre l'ECOSOC. Il participe régulièrement aux consultations régionales organisées par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'ADES participe régulièrement aux consultations annuelles du HCR à Genève. Il est également invité à des forums et sessions du Conseil International des Agences Bénévoles (ICVA) lors de laquelle il donne ses avis et opinions sur certains sujets. ADES est également membre de l'équipe humanitaire pays dirigée par OCHA.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Dans le cadre d'un projet de développement avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), nous avons coopéré avec les Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI), et a réalisé une évaluation conjointe sur la dégradation des sols et de l'énergie dans l'Ennedi-Est et l'oued Fira en août 2019 au Tchad. ADES a conclu des accords de partenariat pour des projets et programmes au Tchad, en République démocratique du Congo, au Mali, au Niger et au Cameroun avec des organismes des Nations Unies, tels que l'UNICEF, le HCR, le PAM, l'UNFPA et UN WOMEN.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'organisation met en œuvre diverses initiatives pour promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable. Ils comprennent, entre autres : un projet de réponse coordonnée en santé et nutrition en faveur de femmes et enfants dans le district sanitaire de Moundou en fournissant un accès équitable à des soins et des services de santé de qualité ; et un projet de mobilité et de connectivité rurale pour prévenir la violence sexiste.

7. Agence internationale pour le développement

Statut consultatif général : 2001

Introduction

Aucune information fournie.

Objectifs

L'Agence Internationale pour le Développement a pour but d'œuvrer en faveur des personnes démunies sans aucune distinction et de lutter contre toutes formes de discrimination, de mener des actions en faveur du respect des droits Humains et de la démocratie, d'apporter une aide alimentaire et vestimentaire aux personnes nécessiteuses, de participer aux campagnes de lutte contre la pauvreté, le racisme et l'exclusion.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

22 juin 2018 : participation à la Consultation du Comité ECOSOC sur les ONG au Palais des Nations, Genève.

22-26 octobre 2018 : participation au World Investment Forum au Palais des Nations Genève.

30 octobre 2018 : rencontre avec le Directeur général des Nations Unies à Genève.

10-11 décembre 2018 : participation à la Conférence intergouvernementale sur le Pacte mondial pour les migrations à Marrakech, Maroc.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

6-7 avril 2017 : participation au Colloque du centenaire de l'OIT à Genève ;

19-23 mars 2018 : participation au forum SMSI 2018 à Genève ;

25-27 novembre 2019 : participation au Forum sur les entreprises et les droits de l'homme à Genève ;

10 décembre 2019 : participation au Young Activists Summit à Genève.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'Agence internationale pour le développement a organisé une conférence sur la violation des droits humains dans les camps de Tindouf en Algérie le 21 octobre 2017 à Paris Place de la République à l'hôtel Crowne Plaza. Avec l'appui de l'INSER ASAF, l'association a organisé la collecte et la distribution de 2 350 tonnes de denrées alimentaires et 584 tonnes de produits aux personnes nécessiteuses.

8. Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

Fondée en 2009, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) est une association qui crée un lien entre les associations de protection des droits humains et de l'environnement (nationales et internationales) et des avocats engagés et de qualité qui assurent à leur profit un soutien juridique adapté et gratuit au titre du Pro bono. Aujourd'hui 180 associations (ONG, entreprises de l'économie sociale et solidaire et institutions) bénéficient de cet appui, ainsi que des victimes de violations de leurs droits fondamentaux. Plus de 26 000 avocats, issus de grands cabinets français et internationaux, mettent leurs compétences à la disposition de l'Alliance sous la forme de consultations, en réponse à l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées par ces organisations et personnes physiques.

Objectifs

L'AADH a pour objet de renforcer la défense des Droits de l'Homme et l'Enfant à travers la mise à disposition à titre gracieux de l'expertise juridique de ses membres au profit des associations membres et des victimes de violations de leurs droits fondamentaux. L'AADH participe également à la professionnalisation et structuration du monde associatif en conseillant ses membres dans la mise en place de leur structure, fonctionnement et gestion (par le biais d'une assistance juridique et de la réalisation de formations). Depuis 2016, l'AADH développe également ses propres programmes en faveur de la protection des populations vulnérables (voir-ci après).

Changements à signaler

Depuis 2017, les activités de l'Alliance se sont considérablement développées. Six nouveaux programmes ont été lancés parmi lesquels :

1. « Enfance zéro précarité », pour renforcer les droits des enfants migrants et des jeunes adultes ;
2. « Identités plurielles » axé sur la sensibilisation aux droits des enfants transgenres ;
3. « Femmes violées, femmes de loi » pour lutter contre les viols de guerre et l'impunité en République Démocratique du Congo ;
4. « MIMO » (pour mieux identifier et orienter les mineurs non accompagnés demandeurs d'asile) ;
5. « Forces féminines » qui favorise l'accès à l'assistance judiciaire pour les femmes exilées qui ont subi des violences ; et
6. Clear-Rights pour une meilleure assistance juridique aux mineurs en conflit avec la loi (réalisé dans 5 pays européens).

Contribution à des activités des Nations Unies

Contribution au rapport sur la situation des minorités sexuelles au Congo lors de l'examen périodique universel (2018) ; saisine de 7 rapporteurs sur les droits des personnes vivant dans la rue pendant la période Covid 19 (2020) ; et saisine du Comité des droits de l'enfant sur la situation des non-mineurs accompagnés en France (2020).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'Alliance a conclu en 2021 un partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui a pour vocation d'identifier les défis de la protection des enfants non accompagnés et de formuler des propositions pour y répondre, à travers l'appui de l'AADH dans la conduite de travaux de recherche et la participation du HCR à des formations à destination des partenaires de l'AADH.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Par la mise à disposition d'une assistance juridique à titre gracieux en faveur du monde associatif et des personnes en situation de vulnérabilité, l'action de l'AADH et l'ensemble de ses programmes s'inscrivent au cœur de l'ODD 16. Les programmes « Enfance Précarité Zéro » et « MIMO » ont également un impact sur les ODD 3, 4 et 10. En accompagnant de jeunes migrants dans des procédures administratives et juridiques complexes, ils renforcent en effet leur accès au droit, sécurisent leur situation et favorisent la réalisation de leur bien-être et études et la réduction des inégalités. « Femmes violées, femmes de droit » répond également à l'ODD 5 à travers la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité en République Démocratique du Congo. Une étude sur les indemnisations et réparations de ces violences menée dans le cadre de ce programme (par la clinique juridique de l'université d'Aix-Marseille) a par ailleurs été utilisée par la fondation Mukwege devant la Cour Pénale Internationale. « Forces de Femmes » s'insère également dans les ODD 3 et 5 notamment par le biais de la mise en place de permanences juridiques destinées des patientes de l'Hôpital Avicenne ayant connu des violences, dans une logique de complémentarité avec l'accompagnement psycho-médical fourni par le personnel hospitalier. Enfin « Identités Plurielles » s'inscrit dans l'ODD 5 par son action de sensibilisation aux droits des enfants transgenres.

9. Alliance pour la Solidarité et le Partage en Afrique-Jeunesse pour Intégration Culturelle et Sociale

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

Aspafrique-jics est une Organisation Non-gouvernementale (ONG), non partisane et laïque qui fut créée à Lomé le 27 avril 1990. Elle est dotée depuis juillet 2017 du statut ECOSOC.

Objectifs

L'ONG vise à intégrer l'extrême pauvreté, la gouvernance, la justice, la biodiversité, l'égalité des sexes, l'énergie, l'emploi, la transparence et les droits humains dans son travail.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'ONG soutient la mise en œuvre des activités de l'Unesco, de l'UIT, de l'OMS, du HCR et de l'Unicef. Par exemple, il met en œuvre des activités commémoratives pour la Journée mondiale de la gestion hygiénique des menstruations.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'organisation a participé à plusieurs réunions organisées par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Dans le cadre d'un événement caritatif international le 5 septembre 2020 l'ONG a fait une présentation sur le thème « Les Nations Unies et les droits des femmes ». Cette activité a été organisée par une ONG partenaire, vision citoyenne (RCI), Aspafrique-jics Suisse et le Togo, pour évaluer la contribution au développement des Nations Unies dans différents pays.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Aucune information fournie.

10. AMFORHT

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'Association Mondiale pour la Formation Hôtelière et Touristique est une association à but non lucratif aux statuts de la loi française de 1901. Créée en 1969, à l'initiative de l'Organisation Mondiale du Tourisme (UNWTO) elle est présente aujourd'hui dans 77 pays avec près de 700 membres, individuels et institutionnels. Elle est la seule association au monde qui a vocation à rassembler dans le monde entier les écoles hôtelières, les écoles supérieures et les universités qui offrent des programmes dans le tourisme, l'hôtellerie et les arts culinaires, ainsi que les organisations professionnelles et les institutions publiques, ministères par exemple.

L'AMFORHT est gérée de manière démocratique – tous les deux ans la moitié du Conseil d'Administration change et tous les 4 ans un(e) président est élu. L'AMFORHT est apolitique et laïque.

Pour devenir membre de l'AMFORHT, il convient de remplir le formulaire d'adhésion et de le retourner au Secrétariat Général de l'Association en y joignant une brochure de présentation – ou site internet – de son organisation. La demande d'adhésion est ensuite soumise à la Commission d'Admission de l'association qui l'étudie, rend sa décision et la fait ratifier par l'Assemblée d'Admission de l'association qui l'étudie, rend sa décision et la fait ratifier par l'Assemblée Générale. Le budget de l'AMFORHT est nourri uniquement de la contribution de ses Membres (cotisation annuelle). Le Président est bénévole.

Objectifs

L'objectif et la finalité de l'AMFORHT est de regrouper les centres de formations hôtelières et touristiques et y associer les organisations professionnelles, dans le Monde, afin de créer des projets académiques ensemble et de promouvoir les plus hautes valeurs humanistes, pour un monde de paix, de culture et de fraternité.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) des Nations Unies sont l'une des principales lignes directrices de notre communication et de notre plan de développement. De plus chaque organisation membre signe le Code mondial d'éthique du tourisme de l'UNWTO, ainsi que le Crédo pour un voyageur de paix de l'International Institute For Peace Through Tourism (IIPT).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La pandémie mondiale a empêché l'AMFORHT de venir en 2020 et 2021 au Siège à New York. L'Association est en finalisation d'organisation du prochain Forum Mondial Annuel de l'AMFORHT à Genève en octobre 2022, dont l'Assemblée Générale au Palais des Nations. En revanche, l'association a mis en place une veille très attentive sur les conférences en mode distanciel pendant la pandémie. Et promeut certains actes de ces événements au sein de son réseau.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'AMFORHT reste très proche de l'UNWTO, et collabore avec une vingtaine d'ONG ECOSOC. À titre d'exemple des partenariats, L'AMFORHT a signé un protocole d'accord avec le programme de mobilité des étudiants ERASMUS+ de la Commission Européenne afin de développer ce programme au-delà des frontières européennes et plus particulièrement dans les pays en développement et l'Europe. De même l'AMFORHT s'est donné pour objectif de signer des protocoles d'accord avec les principales ONG ECOSOC traitant des domaines du Tourisme ou de l'Education dans le monde, notamment dans les pays en développement.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Participation active aux 17 ODD des Nations Unies, notamment : participation à la promotion de solutions de développement durable dans l'hôtellerie et le tourisme, avec une vingtaine de missions initiées, soutenues ou réalisées dans ce domaine ; et la collaboration dans la publication de notes techniques et de guides parmi les membres d'AMFORHT.

11. Amis des Etrangers au Togo (A.D.E.T.)

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Ce rapport précise les activités menées, les activités non réalisées, les difficultés rencontrées et recommandations.

Objectifs

L'Amis des Étrangers au Togo (ADET) a pour mission le développement social, le développement économique le développement environnemental, et la promotion du genre et des droits de l'homme.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

2017 :

- Participation au processus du sommet du G20 à travers le C20 en février 2017, en prélude à la participation au sommet du G20 à Hambourg, en Allemagne, en juin 2017.
- L'ADET a été sélectionné comme l'un des 149 Grands Groupes des Nations Unies pour les ODD.
- Participation à la conférence internationale sur les migrations et la traite en septembre 2017 à Vienne, Autriche, en octobre à Genève et en décembre au Mexique.

2018 :

- En février 2018, l'ADET a participé aux négociations sur les migrations internationales aux Nations Unies.

2019 :

- En avril et mai 2019, l'ADET a participé à la formation anti-corruption organisée par l'UNSSC.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Aucune information fournie.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- Lors du Forum politique de haut niveau en juillet 2020, l'ADET a été invitée à analyser le rapport volontaire du Burkina-Faso et à formuler les questions appropriées.
- L'ADET, avec 2 autres personnes, a été sélectionnée par l'UNDESA pour participer au sommet sur les ODD avec les chefs d'État et de gouvernement les 24 et 25 septembre 2019 au siège de l'ONU à New York.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

- En janvier 2020, l'ADET a reçu une invitation de la CEA à participer au forum régional africain sur les objectifs du développement durable et l'agenda 2063 Afrique qui doit avoir lieu en février à Zimbabwe.
- Le 1^{er} avril 2020, l'ADET a été accréditée par le système des Nations Unies en tant que conseiller, en charge du partenariat dans le projet de financement numérique : blockchain pour l'Afrique.
- En septembre 2020, l'ADET a participé au Sommet de l'ONU sur le climat et les ODD à New York. L'organisation a également mobilisé 8 organisations de la société civile et 1 complexe scolaire pour planter 15 200 arbres, dont 5 000 mangroves de septembre à Novembre.
- De plus, l'ADET a lutté contre la désinformation sur covid-19 et le mouvement antivaccin.

12. Archbishop E. Kataliko Actions for Africa « KAF »

Statut consultatif spécial : 2013

Introduction

Archbishop E. Kataliko actions for Africa est une organisation non-gouvernementale avec statut consultative spécial au Conseil économique et social depuis 2013. Le siège d'Archbishop E. Kataliko Actions for Africa « KAF » est situé à l'Avenue Matungulu, 25, ville de Kamituga Province of Sud-Kivu de la République Démocratique du Congo.

Objectifs

La fondation KAF a pour objet : de contribuer à la lutte contre la torture, contre le VIH/Sida, les maladies sexuellement transmissibles et autres maladies graves similaires ; à la protection de l'environnement et des droits de l'homme et à la promotion de la démocratie et des droits de l'homme.

Changements à signaler

Durant cette période, KAF a construit et inauguré une Maternité dans la ville de Kamituga, dans la province congolaise du Sud-Kivu, avec un centre de réhabilitation pour les victimes de torture et de violences sexuelles.

Contribution à des activités des Nations Unies

Participation aux sessions du Conseil des droits de l'homme et autres procédures spéciales. Par exemple : les Sessions Ordinaires suivantes : 42^{ème} session du 9 septembre au 27 septembre 2019 ; 41^e session du 24 juin au 12 juillet 2019 ; 38^e session du 18 juin au 6 juillet 2018 ; 36^e session du 11 au 29 septembre 2017 et 35^{ème} session du 6 juin au 23 juin 2017.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Depuis l'obtention du statut consultatif auprès de l'ECOSOC, la KAF est très active au sein de l'ONU. Premièrement, elle est représentée en permanence dans les Offices de Genève, Vienne et New York depuis 2013.

En plus des sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, KAF a participé aux réunions suivantes :

- CCPR – Pacte international relatif aux droits civils et politiques-121 Session (16 oct.-10 nov. 2017)
- Rencontre en mars 2020 avec M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'ONUG sur le Code de conduite élaboré par le système des Nations Unies pour prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel lors d'événements organisés par le système des Nations Unies.
- L'événement Global Leadership for the 21th Century (15-16 décembre 2020 au Palais des Nations, Genève).
- Le Forum ouvert pour l'action du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires – Piste 4, le 30 novembre 2020.
- L'ONU et l'espace civique : renforcer la participation, la protection et la promotion Table ronde virtuelle, L'ONU et l'espace civique : renforcer la participation, la protection et la promotion, le vendredi 4 décembre 2020 via Zoom.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

KAF a également participé aux réunions suivantes :

- Une session spéciale de la réunion d'information de l'ONUG, organisée conjointement par l'Onu SDG Lab, avec M. Bruce Jenks, conseiller principal de la Fondation Dag Hammarskjöld (FDH) ;
- Rencontre avec le Coordonnateur exécutif au Bureau des Fonds multipartenaires (le Bureau du MPTF), au Palais des Nations ;
- Rencontre avec M. Michael Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, juin 2019 ;
- Rencontre avec le Directeur général de l'ONUG pour la quatrième édition de le « SDG, et alors ? » promouvoir la réalisation des objectifs de développement durable en juin 2018 ;
- Rencontre avec M. Michael Møller, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, avec des représentants d'ONG pour nous informer des activités, priorités actuelles et défis de l'Office des Nations Unies à Genève, le 10 octobre 2017.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Avec nos activités de terrain orientées notamment vers la réhabilitation des victimes de crimes de guerre et de torture, la gestion de la maternité et la construction d'un nouveau centre hospitalier, l'éducation de la population (de 16 à 25 ans et des femmes) aux Objectifs de Développement, l'assistance au traitement médical des prisonniers et des victimes de torture, reboisement et autres, KAF a pris des initiatives pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). Avec l'Hôpital, les activités/thèmes touchés par le projet comprennent les emplois pour les infirmières et les hommes, la santé (prévention et accès aux soins de santé primaires, santé de la reproduction), développement durable (utilisation de matériaux de construction écologiques), formation professionnelle, environnement (gestion des déchets hospitaliers) et plantation d'arbres autour de l'hôpital. À travers l'hôpital, KAF a soigné plus de 10 000 personnes dont plus de 3 000 femmes enceintes et 3 000 enfants). En développant toutes ces activités, KAF a contribué à atteindre les objectifs des ODD, en particulier les objectifs 1, 3, 4,5, 6, 8, 13 et 15.

13. Association A.M.OR

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'Association Mondiale pour les Orphelins AMOR est une ONG sociale humanitaire qui a été fondé le 07 janvier 1999 à Genève par Monsieur Tigori Aka, elle est aussi représentée au Sénégal, en Tunisie et en Côte d'Ivoire.

Objectifs

Elle œuvre pour le bien-être et le développement des orphelins mais vient aussi en aide aux enfants de la rue, aux personnes séropositives et aux nécessiteux.

Changements à signaler

En plus d'aider les orphelins à atteindre leur bien-être, l'ONG a cherché à promouvoir leur éducation par l'accès à des outils informatiques, ce qui a conduit à la création du projet « HiTech4Orphans », qui est une initiative d'éducation numérique pour aider de nombreux élèves et étudiants à la campagne. Un gala s'est tenu le 08 novembre 2019 à Genève pour une collecte de fonds pour amasser des fonds pour soutenir ce projet.

Contribution à des activités des Nations Unies

En plus de ce projet, l'ONG a mis en place un festival appelé FESTIAMOR qui a pour objectif de récompenser les meilleurs étudiants de Côte d'Ivoire.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

L'association est engagée à soutenir les objectifs de développement durable notamment l'objectif 4 qui vise à la qualité de l'éducation ; le 5 pour l'égalité des sexes, le 11 pour les villes et communautés durables et le 17 pour les partenariats pour la réalisation des objectifs ODD. L'ONG AMOR a instauré plusieurs actions dans l'optique de permettre aux enfants d'avoir accès à une bonne éducation.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Lors de la 3^e Edition de FESTIAMOR le parrain du prix de l'excellence SIMKOOLSWISS, Mr Pierre MICHEL WOLF a axé son parrainage sur l'accompagnement et la promotion d'un enseignement de qualité aux enfants mais précisément à la petite fille car pour lui, elle est l'avenir de L'homme. Plusieurs ordinateurs ont été distribué aux meilleurs élèves la construction des infrastructures notamment une cantine.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

Les représentants de L'ONG ont participé à la 36^{ème} session des Droits de l'homme à Genève du 11 au 29 septembre 2017 et à la 37^{ème} session des Droits de l'homme du 26 février au 23 mars 2018 à GENEVE lors de ces participations ils ont fait un plaidoyer en faveur des Droits de l'enfant en ce qui concerne la qualité de l'éducation et ont noué des partenariats avec d'autres ONG pour les ODD 4 ; 5 ; 11 et 17.

14. Association Adala-Justice

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

L'association Adala pour un procès équitable, est une ONG, créée en 2005 qui œuvre pour la réforme du système judiciaire et pour la protection des garanties d'un procès équitable, la qualité des décisions de justice et la sécurité juridique et judiciaire.

Objectifs

- Réformer le système de la justice au niveau des lois, des structures et de la gestion administrative ;
- Garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire et assurer la transparence ;
- Assurer la sécurité juridique à travers l'harmonisation des lois nationales avec le système des droits humains ;
- Faciliter le droit d'accès à la justice et la mise en œuvre des normes d'équité des procès ; et
- Améliorer la qualité des décisions de justice et garantir la sécurité judiciaire.

Changements à signaler

Avec l'appui de nombreux partenaires institutionnels, nous avons établi un Plan stratégique 2020-2024 qui s'articule autour :

- Améliorer et optimiser le dispositif de gouvernance ;
- Renforcer la gestion et le pilotage en mode projet ;
- Renforcer la performance organisationnelle et la gestion des Ressources humaines ;
- Développer davantage la communication en interne et en externe ;
- Développer des partenariats constructifs.

Dans ce sens, nous avons pu :

- Développer des outils que ce soit pour la gestion financière (un manuel de procédures a été produit), au niveau de la communication (des formations pour améliorer la communication en interne via des outils de gestion de projets et des formations pour améliorer les compétences des équipes dans le digital) ;
- Orienter nos actions et les articuler autour de programmes au lieu de projets et cela justement grâce aux différents partenariats que nous avons pu tisser avec des institutions et organisations internationales et régionales ;
- Créer des postes clés pour développer notre capital compétences.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Contribution au processus du troisième Examen Périodique Universel avec un rapport à mi-parcours en 2020 évaluant les progrès accomplis par le Maroc dans la mise en œuvre des recommandations présentées au pays ainsi que son respect des engagements internationaux dans les domaines, y compris le droit à la liberté d'expression, au droit d'accès à l'information, à la liberté d'association et de réunion pacifique.

- Contribution à un rapport parallèle des organisations de la société civile au Maroc dans le cadre de l'Examen Périodique Universel 2017.
- Pour l'examen périodique universel 2017, a présenté une déclaration orale sur la promotion des droits des enfants à la survie, à la protection, au développement et à la participation le 23 septembre 2019.
- A présenté une autre déclaration orale sur les violations des droits de l'homme concernant le droit de manifester, d'association et la liberté d'expression en juin 2019 lors de la 41^e session du Conseil.
- A fait une déclaration orale lors de la 43^{ème} session dans le cadre du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial en charge du droit à la vie privée.
- En marge de la 65^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, l'ONG a été signataire de la déclaration faite par la dynamique associative marocaine.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- la pré-session de l'UPR du 2 Avril au 6 avril 2017 à Genève ;
- 27^{ème} session de l'UPR du 1 mai 2017 au 12 mai 2017 à Genève ;
- la 62^{ème} session de la commission du statut de la femme du 12 au 23 Mars 2018 à New York
- la session « High-level Segment of ECOSOC » à New York du 16 au 19 juillet 2019 ;
- la 41^{ème} session du CDH du 24 juin au 12 juillet 2019
- FfD Forum du 15 avril au 19 avril 2019 à New York ;
- la 63^{ème} session de la commission du statut de la femme du 11 au 22 Mars 2019 ;
- La 43^{ème} session du CDH du 24 Février 2020 au 20 Mars 2020.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

- Création d'un observatoire des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux au sud est dans l'objectif de mener des investigations et élaborer rapports alternatifs ;
- Organisation d'une conférence sur les litiges stratégiques environnementaux lors de la cop 22 ;
- En partenariat avec la délégation ministérielle chargée des droits de l'homme au Maroc, nous avons mené un projet sur « empowerment, protection des droits économiques et sociaux fondamentaux au travail » dans ce cadre nous avons mené une enquête, élaboré un guide et une étude et organisation de formations de renforcement de capacités des acteurs concernés

15. Association culturelle des tamouls en France

Statut consultatif spécial : 2017

Introduction

ACTF est une Association Française créée en 1998, composée de volontaires, afin de promouvoir la culture tamoule en France et la faire partager, favoriser l'insertion socio-économique des Tamouls en France.

Objectifs

L'association a pour but :

- le développement de la connaissance d'ordre culturel, intellectuel et scientifique de la langue et la culture tamoule ;
- développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension de la culture, langue et civilisation tamoule ;
- la promotion de la langue et la culture française auprès des populations émigrées au niveau régional ;
- le renforcement d'échanges culturels, coopération et communication entre la France, l'Inde, le Sri Lanka et les autres pays où la langue tamoule est parlée ;
- la promotion des idées de solidarité, tolérance et liberté.

Les moyens d'action de la présente structure sont :

- des cours de français pour adultes ;
- des cours de tamoul ;
- diverses manifestations (séminaires, conférences, représentations, projections, expositions, visites, concours, voyages, soirées, galas, activités sportives, publications, etc.).

Changements à signaler

Depuis les 4 dernières années nous avons beaucoup travaillé à l'internationale avec des membres en provenance du Monde entier. Nous avons des représentants dans 7 pays de l'union Européenne.

Contribution à des activités des Nations Unies

ACTF a participé à la prévention et à la lutte contre la corruption, à la sensibilisation du public et à la promotion de la coopération entre les forces de l'ordre et les entités privées concernées, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. L'ACTF a soutenu les travaux du Conseil des Droits de l'Homme, avec des cours, des séminaires et des projets portant sur des thèmes tels que « Mesures efficaces de lutte contre : 1) les crimes contre l'humanité, 2) violations des droits de l'Homme ; 3) Droits des Femmes ; et 4) Traite des êtres humains », ainsi que pour des procès pénaux rapides et efficaces, la protection des victimes de la criminalité et le traitement des délinquants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'ACTF a assisté à toutes les sessions des sessions du Conseil des Droits de l'Homme, à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale ; toutes les sessions de la Commission des stupéfiants ; les sessions de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la

criminalité transnationale organisée et les nombreuses manifestations parallèles. ACTF a également participé aux sessions ordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux réunions de ses Deuxième, Troisième et Sixième Commissions ; la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le Plan d'action mondial des Nations Unies pour lutter contre la traite des personnes ; le débat thématique de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'intégration de la prévention du crime et de la justice pénale dans la poste.

L'ACTF a participé aux sessions de fond et d'organisation du Conseil économique et social des Nations Unies et de ses commissions techniques, telles que la Commission du développement social et la Commission de la condition de la femme. En outre, l'ACTF a participé à diverses sessions du CERD des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous avons visé à promouvoir une recherche et un échange d'informations axés sur l'action concertée pour des politiques et pratiques de prévention du crime et de justice pénale plus efficaces et une coopération mutuelle conforme aux normes et directives des Nations Unies.

Initiatives prises par l'organisation pour soutenir les objectifs de développement durable

L'ACTF a mené des campagnes de sensibilisation et des expositions pour sensibiliser les gens et attirer leur intérêt sur les objectifs des Nations Unies pour la mise en œuvre des OMD, ainsi que sur l'incorporation du nouvel Agenda 2030, notamment une conférence sur « Investissements responsables : entreprises et international ». Coopération pour le développement » et plusieurs tables rondes sur les « effets de la crise économique sur la mise en œuvre des droits de l'homme ». Sensibiliser les jeunes sur les mécanismes des Droits de l'Homme avec ODD 16.